ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1967. - 1re circonscription. - SCRUTIN DE BALLOTTAGE



Claude GERBET

Candidat RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

Investi par le COMITÉ d'ACTION pour la Ve RÉPUBLIQUE

Remplaçant éventuel : **Michel VELMENT**

Chères Electrices, Chers Electeurs,

MERCI

aux 15.674 d'entre vous qui m'ont apporté, en plus de leurs voix, la confiance nécessaire pour lutter et vaincre au deuxième tour.

Seul des trois députés sortants, M. Desouches a vu diminuer sensiblement le pourcentage des voix qu'il avait obtenues lors des élections précédentes.

Deux cantons, Janville et Orgères, m'ont placé en première position. Dans les cantons de Voves et Auneau quelques voix seulement me séparent du candidat de la Fédération.

41 communes, dont deux chefs-lieux de canton, m'ont donné la première place.

A Chartres, ma ville natale, j'ai la satisfaction d'avoir obtenu un pourcentage plus élevé que pour l'ensemble de la circonscription.

A TOUTES et à TOUS, encore MERCI.

Vous connaissez ma position politique, économique et sociale. Je vous l'ai exposée dans ma précédente profession de foi et au cours des réunions auxquelles j'ai eu la satisfaction de m'adresser à un grand nombre d'entre vous :

— Fidélité à l'actuelle Constitution qui nous a donné la stabilité et la sécurité.

— Effort accru pour le progrès, l'indépendance et la paix.

— Rehaussement du niveau de vie par le mieux-être et le progrès social que permet l'expansion.

— Accélération et développement des réalisations en matière d'enseignement et de logement.

— Action au sein de la majorité pour le libéralisme politique, le développement économique et la transformation sociale.

— Mise en marche d'une Europe vivante et réaliste assurant aux Français, et en particulier à la jeunesse qui monte, un avenir radieux.

Electrices, Electeurs,

Cette politique positive correspond aux vœux et aux aspirations profondes de la Nation. Elle demande pour réussir l'effort de tous ceux qui croient en l'avenir de la France.

Je lance donc un appel pressant :

— aux abstentionnistes, m'adressant tout à la fois à leur raison et à leur cœur ;

— à ceux qui, restés fidèles dimanche à leurs préférences personnelles, n'ont plus aujourd'hui un candidat de leur tendance mais qui savent qu'Indépendants et Démocrates sont proches les uns des autres ;

— à ceux qui ne peuvent accepter de mêler leurs voix à celles des communistes qui viennent de se désister en faveur de mon concurrent, président départemental d'une Fédération devenue prisonnière des extrémistes ;

— à ceux qui savent que l'opposition, sans programme de gouvernement, cherche son succès dans des promesses démagogiques, source inévitable de nouveaux et lourds impôts pour toutes les catégories de contribuables.

Notre expansion ne se réalisera pas dans une opposition permanente dont doit enfin sortir notre circonscription.

Le député de la première circonscription ne doit pas être uniquement celui de Lucé.

Chartrains et Beaucerons, mes compatriotes et mes amis, assurez notre avenir en m'accordant votre confiance.

Vive la première circonscription !

Vive la République ! Vive la France !

Claude GERBET

Voter GERBET, c'est choisir un député pour toute la circonscription

IMP. DU BOIS-MERRAIN - CHARTRES

Vu : le Candidat.